## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

\_\_\_\_\_

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

\_\_\_\_

**CANTON DE ROYAN** 

\_\_\_\_\_

**COMMUNE DE ROYAN** 

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### N° 19.003

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 01 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

#### DATE DE LA CONVOCATION

**DATE D'AFFICHAGE** 

Le 25 janvier 2019

Le 25 janvier 2019

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Pierre PAPEIX, Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

<u>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS</u>: M. Gérard FILOCHE représenté par M. Patrick MARENGO

Mme Marie-Claire SEURAT représentée par M. Pierre PAPEIX

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Denis MOALLIC

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

**RAPPORTEUR: M. CAU** 

**VOTE: UNANIMITÉ** 

Dans l'attente des subventions définitives de 2019, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions à diverses associations.

- ÉCHANCRURES + 20 000,00 € - ÉQUILIBRE + 18 000,00 €

Ces subventions seront déduites du montant attribué lors du vote du Budget Primitif 2019.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 Fonction 30

o ÉCHANCRURES + 20 000,00 €

Article 6574 Fonction 520

o ÉQUILIBRE + 18 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 05 février 2019

Le Maire, Patrick MARENGO